

**Permis d'Aménager**  
Presqu'île de Conleau - Cale des Douaniers  
Aménagement du site des annexes

**NOTICE DECRIVANT  
LE TERRAIN ET LE PROJET**

**REÇU LE**  
**07 OCT. 2019**  
Pôle Technique  
Direction de l'urbanisme

La Ville de Vannes a le projet d'aménager les abords de la cale des douaniers et notamment le site des racks et emplacements des annexes.

En effet, la forte déclivité du terrain qui entraîne des ravinements par le vidage des annexes, les emprises contraintes et l'évolution de la taille des annexes pour plus de sécurité des usagers ne permettent plus un rangement ordonné et esthétique de ces embarcations sur le site inscrit de la presqu'île de Conleau.

De plus, le chemin piétons de la presqu'île qui traverse cet emplacement ne satisfait plus à la sécurité des promeneurs.

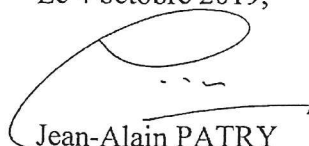
Ce projet a été établi en concertation avec les représentants des associations concernées après avoir défini les besoins et usages :

- conservation en l'état du rack existant sur la partie haute pour les petites annexes (42 places). Le petit rack existant au sud est prévu démonté.
- création de 30 places pour les annexes grises de dimensions plus importantes. Le sol étant revêtu d'un empierrement.
- mise en place d'une lisse métallique pour l'accroche des annexes grises.
- réalisation d'allées en béton entre les rangements pour faciliter le roulement des annexes et éviter les ravinements.
- réalisation d'un muret soutènement permettant une assise près du bâtiment des douaniers .

Par son caractère linéaire parallèle aux courbes de niveaux, cet aménagement s'intégrera parfaitement à la déclivité de ce site.

La haie existante côté Est sera maintenue ou renforcée afin de masquer ces dispositifs de rangement depuis la voie principale d'accès à la presqu'île.

Le 4 octobre 2019,

  
Jean-Alain PATRY

Jean - Alain PATRY  
architecte S.R.L.G.  
Ville de Vannes  
N° 03241010000 architectes